

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 22

15 NOVEMBRE 1888.

AVIS : Toutes les correspondances, demandes de librairie, et d'abonnements à la Revue spirite, doivent être adressées à *M. P. G. Legmariz*, 1, RUE CHABANAIS. Pour faciliter nos écritures, s'abonner pour 1889, avant fin décembre 1888.

La librairie n'est plus 5, rue des Petits-Champs, mais 1, rue Chabannis, NOTRE NOUVEAU DOMICILE.

Le 23 novembre, séance spirite, à 8 heures 1/2 très précises, 1, rue Chabannis; pour être reçu, il faut avoir une invitation spéciale, ou bien être abonné à la Revue spirite. Autre séance spirite le 7 décembre prochain.

COMMÉMORATION DES MORTS, 1^{er} NOVEMBRE 1888

1^o Communion de pensées, par Allan Kardec.

2 Invocation générale, par Allan Kardec.

3^o Le président prononce des paroles de circonstances.

4^o Noms des personnes connues, décédées depuis le 1^{er} novembre 1887 :

D^r D'ahu, chirurgien en chef, à Nice. — *Mme Marie Castaing Lelong*, à Frontenac, Gironde, 83 ans. — *M. Jules Jésuspret*. — *Mme Leruth* mère, à Poulseur, Belgique. — *M. J. B. A. Godin*, à Guise, Aisne. — *M. Malens*, sénateur de la Drôme. — *Mme Louis Brest*, à Port-Saïd. — *M. Camille-Henri Joly de Morey*, conseiller général du Gard. — *M. Prazinsky*, élève de l'école polytechnique. — *Mme Vve Carton*, décédée à Reims, mère de M. Monclin. — *M. Ch. Dècle*, ingénieur, industriel, mort à Saint-Quentin. — *M. Édouard Bougueret*, ancien député, à Paris, 78 ans. — *M. Raymond-Célestin Latapie*, 72 ans, Versailles. — *M. Albert Chevrion*, de l'Union Spirite de Reims. — *M. Nicolas*, à Tizac-de-Curton, Gironde, discours Mouline et Leglise. — *Mme Fahny Deslandes*, 90 ans, à Arques-la-Bataille. — *Mme Marie Fritsch*, à Beufeld, Alsace. — *M. Martin*, à Bougoiran. — *M. E. Cordurié*, avocat, écrivain spirite (le collaborateur spirituel). — *M. Alfred Main*, 65 ans, Paris. — *Mme Vve Malge*, 69 ans, à Alger. — *M. Léchaud*, à Argenteuil. — *M. Cazals Jean*, guérisseur, Béziers (discours de M. Bonnet fils). — *Mme Vve Bettini*, née Cazali, Paris. — *Mme H'biat Virginie*, Neuilly-sur-Marne. — *Mme Londat Antoinette* (Union Spirite de Reims). — *Mme Adolphe Didier*, Paris. — *Mme Émile Matet*, 70 ans, à Fontenay-sous-Bois, médium des Vies mystérieuses. — *M. Ouiste père*, à Marennes. — *M. Lannoue Paris*, *M. Saintot* et *M. Joly* parlent sur la tombe. — *Mme de Lamaze*, bon médium. — *Mme Vve Rousset*, née Gèneviève Marffain, prési-

dente du groupe spirite, à Lalande. — *M. Louis Creuzat.* — *M. Bouchery.* — *Mme Paulze*, née Delattre. — *D^r Soudan.* — *M. Jaun.*

5^e Le président rend hommage à chacun de nos frères décédés, il fait leurs biographies respectives.

6^e Les assesseurs lisent des paroles de circonstance adressées aux enfants pauvres, aux pères, aux mères, aux frères, aux amis disparus.

7^e Des communications sont obtenues, et des poètes avaient envoyé des pièces de vers.

Médium Mme Blanche : Je suis bien heureux que vous m'ayez adressé votre pensée, je suis venu à votre appel ; en vous écoutant un voile semble s'être écarté de ma vue intellectuelle, et je m'aperçois, enfin, que mes souffrances sans nombre sont dues à mes fautes personnelles, à mon acharnement à mal faire et à malruener les autres et moi-même. L'homme a son libre-arbitre et se fait ce qu'il est, car il n'y a pas, je le vois bien, la fatalité, ni un Dieu vengeur, un Dieu de la grâce qui veut le bien, qui crée le mal. O vous qui m'entendez, exemplez-vous de cette tendance à considérer tout acte répréhensible comme une peccadille.

Dans la vie active sur la terre, nous pouvons nous redresser et réparer la plupart de nos erreurs, et nous y agonisons dans la sottise, les préjugés, le manque de conscience et de justice ! aussi les désincarnés souffrent-ils d'étranges tortures.

Merci, ô vous qui m'indiquez la voie de réparation dans laquelle je dois m'engager ; soutenez ma volonté, en pensant encore au pauvre Jean ! ne se sentant plus seul, et isolé, il viendra auprès de vous, pour prendre à bonne source les idées qui régèneront, qui font aimer et comprendre ce que c'est que la vérité.

Médium Mme Gonet : Maman, le séjour dans l'espace a pour moi de nouveaux charmes ; j'ai quitté la terre, meurtrie de douleurs, je laissais mes enfants et ne comprenais plus où j'allais : des idées confuses se heurtaient dans ma tête affaiblie ! heureuse, actuellement, je vois mon père et ceux qui nous ont précédé dans l'errance, nous nous aimons ce qui est une force.

Sur la terre, l'amour bien fluide, et chaîne d'union entre les êtres, n'est pas rompu par la mort du corps car nous l'aimons, mère, et nous l'attendons. La vie terrienne passe vite et la séparation est courte, aussi aime bien ceux que j'ai laissés ; dis-leur que leur retour près de moi sera une fête dès qu'ils auront accompli dignement leur existence. Mon bonheur sera complet, selon moi, lorsque tous ensemble, unis plus que jamais, nous serons dans l'espace sans limites, pleins de force et de volonté.

La volonté, l'amour de la famille, nous aident à supporter tous les incidents d'une vie pénible ; je pense si souvent à vos doux baisers.

Vous vous êtes réunis aujourd'hui et votre union nous permet de vous parler; merci. A bientôt.

Médium Mme G... La raison est la puissance du sage; la raison démontre que le meilleur chemin c'est la sagesse, et que l'honnêteté consciente est la plus belle chose de notre monde. Le progrès, ce produit de la raison, nous commande d'aller de l'avant, de secouer nos préjugés, d'ouvrir les portes toutes grandes à la pensée libre. Plus d'entraves, nous dit la raison et que les travailleurs se hâtent car les temps sont venus où la vérité doit sauver le monde.

L'amour véritable est une lumière, mais la science doit aussi nous éclairer, car il nous faut beaucoup de volonté pour soulever le voile qui scelle les éléments du progrès général. Ce voile nous le soulevons peu à peu; nous voulons, avec raison, connaître ce que nous sommes et ce que l'avenir nous réserve car les immortels veulent savoir ce que c'est que l'immortalité: c'est leur devoir et c'est leur droit.

Médium Pierre: Elèves en spiritisme, chercheurs de vérités, je viens où vous êtes; irrésistiblement je me sens attiré dans votre milieu. A votre aide je transmets ma pensée mais en passant par les organes du médium, elle subit certaines modifications; il y a quelque chose de moi, mais tamisé par une intelligence plus ou moins active, et je réclamerai, du médium, la passivité absolue; s'il pense, en même temps que moi, comment un instrument vibrant et délicat tel que son cerveau pourrait-il rendre complètement ma pensée?

Je suis attendri, néanmoins, parce qu'il est infiniment respectable de répondre à notre appel, à celui des humbles.

Dans ma vie militante, appelé par des souffrants, j'allais chez eux, je les guérissais plutôt par la parole qu'avec les remèdes; de préférence j'allais aux malheureux, aux illettrés; mes paroles empreintes de l'esprit scientifique et philosophique, les humbles les répétaient en prétendant que j'avais *le charme*; ils tronquaient la pensée du Dr Demeure, et la rendaient informe, et cependant c'était toujours bien ma pensée.

Vous devez donc, mes amis, bien accueillir les visiteurs, les âmes qui vous furent chères, et ne jamais rire des interprètes dont elles se servent, puisque c'est les décourager.

Se bien servir d'un médium n'est point chose usuelle ni facile; que d'élèves dans l'art de bien rendre la pensée médianimiquement! que de maladroits esprits qui n'ont à leur service que des instruments imparfaits de médiumnité! En conséquence, trop souvent, craignez de rebuter ceux que vous avez aimés, dont le souvenir est en vous, vivant et vibrant. Il faut savoir les écouter avec patience (ce que vous faites aujourd'hui), et se

dire que c'est le murmure parfois inintelligible des voix extra-terrestres. Ainsi vous les attirerez, vous les consolerez en les remplissant de quiétude.

Dans ce salon des milliers de morts bien vivants vous écoutent ; ils s'émotionnent car pour eux, la pensée humaine qu'ils perçoivent est pour les chers absents, semblable à la rosée qui vivifie la fleur altérée sous l'action solaire et lui redonne vigueur et santé.

Le D^r Demeure qui vous parle en ce moment soulageait les souffrants pendant sa vie ; soignez aussi vos morts ces malades de l'espace, en leur donnant ce baume réconfortant de la vie spirituelle : de bons et francs appels suivis de l'étude attentive de leurs diétées ; spécialement étudiez les pensées les plus humbles car on doit un secours intelligent à ces pauvres estropiées, les pensées mal rendues et faussement interprétées.

Je vous parle au nom de mes clients si nombreux dans le monde, qui révèrent mon nom, ce dont je suis touché, qui ont encore recours au bon D^r Demeure.

DÉGAGEMENT ET ASCENSION DE L'ESPRIT

(CONSOLATIONS D'OUTRE-TOMBE.)

Frères, pourquoi gémir dans la douleur amère ?
Pourquoi ce désespoir et ces larmes de deuil ?
Les morts sont les vivants au-delà de la terre ;
Votre ami disparu, n'est plus dans ce cercueil.

Apaisez vos sanglots, espérance et courage !
Celui que vous pleurez, cet esprit immortel
Vient vous dire : la vie, hélas ! n'est qu'un passage ;
Ceux qui se sont aimés se retrouvent au ciel.

La mort ne saurait être une éternelle absence ;
Ni pour l'âme éplorée, un moment plein d'effroi ;
Pourquoi craindre la fin de l'humaine existence,
Quand Dieu pour votre bien en a fait une loi ?

Vous mourez pour reprendre une force nouvelle,
Dans un meilleur séjour au splendide horizon.
Dieu ne peut quand tout change, et tout se renouvelle,
Enchaîner pour toujours votre âme à sa prison.

Comme la chrysalide échappe à la matière,
Se transforme et devient papillon gracieux ;
De même votre esprit, détaché de la terre,
En dépouillant son corps, s'envole vers les cieux.

Ah ! que ne puis-je, ami, des angoisses du doute,
Dissiper de vos cœurs les funèbres terreurs ;
Et messager divin vous éclairer la route,
Qui conduit de la tombe à des soleils meilleurs !

Quand mêlée à vos pleurs monte votre prière,
Comme sort d'un beau vase un parfum précieux,
Je l'emporte au séjour d'amour et de lumière,
Et l'offre au créateur des esprits radieux.

Ah ! quelle ivresse attend toute âme vertueuse,
Qui docile a su vaincre un rigoureux destin,
Semant des fleurs d'amour, sur la route épineuse.
Dépouillant ses laideurs aux ronces du chemin !

Le corps, vieux vêtement, fardeau de la matière
Qui recouvrait ses sens, se dissout par lambeau.
Et l'infini brillant d'espace et de lumière,
Reparaît grandiose au-delà du tombeau.

L'esprit reste ébloui, le voile impénétrable,
Qui naguère s'offrait à ses yeux éperdus ;
Se déchire soudain, sur l'abîme insondable,
Et pour lui la distance alors, n'existe plus !

Libre et régénéré, rayonne au loin sa trace,
Alors, qu'en son essor de folle ardeur,
Triomphant il s'élance, entraîné dans l'espace ;
Comme pour posséder toute l'immensité.

L'horizon s'élargit splendide et sans borne,
Dans les champs infinis de la création ;
Et votre exil terrestre, asile triste et morne,
S'éclipse au pur éclat de son ascension.

Il contemple étonné la splendeur sidérale
Dont votre globe impur n'était qu'un vain reflet,
Heureux de bénir Dieu, cause primordiale,
Ravi d'en admirer le merveilleux effet.

Il perçoit au séjour des saintes harmonies,
Chœurs des voix de l'espace, hymne des univers ;
Rythme éternel, vibrant, suaves mélodies ;
Du clavier créateur, les éternels concerts.

Dans leur attraction, tous ces globes sonores,
Archipels de l'azur, groupes harmonieux,
Emeraudes, saphirs, foyers multicolores,
Voguent à ses regards sur l'océan des cieux.

Il voit émerveillé de joyeux essaims d'anges,
Autour de chaque sphères illuminant l'azur.
Divines entités, gracieuses phalanges,
Sillonnant en tout sens l'éther limpide et pur.

Lisant à livre ouvert dans ce divin poème,
 Qui révèle à ses yeux, pour lettres : des soleils !
 Tout lui parle un langage éloquent et suprême,
 Mélodie enivrante, aux accords sans pareils.

Parfois quelque grand ange, aux ailes palpitantes,
 Portant l'ordre éternel, décret par Dieu béni,
 Fait soudain osciller les planètes géantes.
 Foyers d'humanités, semés dans l'infini.

Oh ! rénovation de la vie immortelle,
 Sous le souffle fécond de la divinité !
 Epanouissement de jeunesse éternelle,
 D'ineffable allégresse, et de félicité !

Tout pour l'âme est extase, enchantement, surprises,
 Elans plus délicats, ravissement moral ;
 Explosions des sens, expansions exquisés,
 Résultat des progrès, du moi périssable.

Chacun porte en soi-même, en dépouillant sa chaîne,
 Ses actes de vertu, d'égarement, d'erreur.
 C'est en semant le bien dans la famille humaine,
 Qu'on récolte au-delà, pour moisson le bonheur.

O mondes étoilés ! univers innombrables !
 Béante immensité ! mers de l'infini bleu,
 Eprise de vos lois profondes, immuables.
 De grandeur, de progrès, l'âme alors conçoit Dieu.

Dieu ! sagesse, harmonie, au sein de la nature ;
 Dont l'essence emplît l'air, de parfums, de rayons,
 Dieu qui donne à l'oiseau, sa voix suave et pure,
 Et dirige l'esprit vers d'autres horizons.

Chers exilés, montez en paix votre calvaire ;
 Ah ! ne redoutez pas le moment du trépas ;
 Le bonheur est le prix des luttes de la terre,
 Calmez votre douleur ; la mort n'existe pas !

Reconnaissance, amour, gloire aux bontés divines !
 Plus de deuil, de regrets, frères séchez vos pleurs !
 Après l'épreuve au ciel la couronne d'épines
 Se transforme et rayonne en couronne de fleurs.

CH. NOZERAN.

M. D. BATS, est un médium guérisseur désintéressé, homme de bien ; il habite à
 Joulhannearthe-Meilhan, par Tartas, Landes.

LE SPIRITISME ET LA SCIENCE

(Suite. Voir la *Revue Spirite* du 1^{er} novembre 1888.)

III

Les spirites connaissent tous, soit pour l'avoir vu, soit pour en avoir entendu parler, le phénomène de l'*incarnation*. Ceux qui fréquentaient les salons de la *Société des Études psychologiques*, en 1879 et 1880, ont souvent été témoins des changements nombreux de personnalité présentés par Mme Hugo d'Alési.

Si vous interrogez la science officielle, au sujet de ces faits que, par parenthèse, elle ne s'est jamais donné la peine d'examiner sérieusement, elle vous répondra qu'il y a là, suivant les cas, phénomène de *suggestion* ou d'*auto-suggestion*. Si le médium est endormi par un procédé quelconque, c'est l'hypnotiseur ou le magnétiseur qui lui communique, *inconsciemment* peut-être, mais dans tous les cas *mentalement*, la pensée de changer de personnalité. Lorsque le médium s'est endormi seul, et que l'on a la certitude qu'aucune des personnes présentes n'a pu l'influencer, c'est alors, d'après la science officielle, ce même médium qui s'influence lui-même ; c'est la partie *inconsciente* de son *moi* qui agit et devient la personnalité nouvelle représenté par la voix et les gestes de ce sujet en somnambulisme.

Les spirites sont d'un avis contraire, naturellement. Ils prétendent qu'une intelligence extérieure et *désincarnée* s'empare du médium, parle par sa bouche, agit par ses membres, et se retire, à un moment donné, pour faire place à une autre personnalité qui s'empare, à son tour, du mécanisme humain mis à sa disposition.

Voyons maintenant ce que pense la science *indépendante* de ces mêmes phénomènes. Voici l'opinion de deux médecins (MM. Gibier et Dupouy), résumée par l'un d'eux. Il ne s'agit pas ici de *spirites*, de ces gens obscurs traités toujours avec un dédain superbe par les savants officiels. Il s'agit d'hommes diplômés, connus, et surtout *impartiaux*.

« Sous le nom de *phénomènes d'extase* — dit M. Dupouy — M. le Dr Gibier « a décrit, d'après ses expériences avec le médium Slade, le remplacement « *animique* par un esprit étranger à celui de son sujet. Le phénomène se « produit ainsi, dit notre confrère : D'abord une certaine rougeur colore « la face et une sorte de rictus fit contracter les muscles du visage ; les yeux « se convulsèrent en haut, et, après quelques mouvements nystagmiques « des globes oculaires, les paupières se fermèrent énergiquement, un « grincement de dents se fit entendre et une secousse convulsive annonça « le début de la « possession » : Après cette courte phase pénible à voir, le

« visage du sujet s'anima d'un sourire, et, la voix complètement modifiée
« ainsi que l'attitude, le personnage nouveau, Slade transformé, nous salua
« gracieusement ainsi que chacun des assistants. »

« Parmi les expériences — ajoute le Dr Dupouy — que fit M. Gibier pour
« contrôler cet état d'*incarnation* (*trance* disent les Anglais), nous citerons la
« comparaison de la force dynamométrique du sujet, à l'état normal et en
« état de *trance*. Dans le premier cas, en raison de deux attaques d'hémi-
« plégie antérieures, la force musculaire de Slade donnait 27 kilos à droite
« et 35 à gauche. »

« Cependant, pas plus que nous, le Dr Gibier ne se croit en droit de
« considérer ce phénomène de *trance* autrement que comme une hypothèse,
« comme un élément étranger qui s'introduit sur la scène et comme il
« s'en présente dans les expériences de suggestion et de catalepsie. »

« Si nous ne pouvons pas donner encore une explication scientifique de
« ce phénomène, il est de notre devoir de l'examiner comme les autres et
« d'en retracer l'histoire, en cherchant notamment ses points de coïncidence
« avec les données fournies par l'histoire de la démonomanie et de la posses-
« sion diabolique au moyen âge. Car nous sommes convaincus que ces
« phénomènes sont dominés par la même force inconnue, interprétée diffé-
« remment, en raison des idées philosophiques et religieuses des époques
« où on les étudie. »

On remarquera de quelle façon prudente M. Dupouy parle de ces phénomènes. Ils constituent, selon lui et selon le Dr Gibier, un *élément étranger*, mais un *élément réel*, qui s'introduit sur la scène. Dans les expériences de suggestion et de catalepsie, les mêmes phénomènes se présentent aussi, mais les expérimentateurs officiels passent outre. MM. Gibier et Dupouy, plus impartiaux, se préoccupent avec raison des manifestations extraordinaires de la force psychique, qui n'est autre chose, fait remarquer M. Dupouy, que la force dont s'occupe le spiritisme. Ces messieurs ne sont ni des *spirites*, ni des *anti-spirites* ; ce sont des savants consciencieux, qui ont expérimenté eux-mêmes et ne se bornent pas à dire, comme le faisait la *Revue scientifique*, il y a deux ans (1), que l'on ne peut donner de la réalité de ces faits que des *preuves morales*. Ils ont obtenu, en effet, des *preuves physiques*, ainsi que le Dr Dupouy va nous le dire encore.

« Comme contribution aux faits mentionnés par William Crookes, je puis
« rapporter, déclare-t-il, la fameuse expérience du bracelet faite par le
« Dr Pucl, expérience dont j'ai été, une dizaine de fois au moins, témoin,
« ainsi que d'autres personnes : Un bracelet en laiton, sans ouverture ni

(1) Voy. n° du 13 novembre 1886.

« soudure, découpé à l'emporte-pièce, était mis à l'un des avant-bras de
« Mme L. B. Les deux mains de cette dame reposaient à plat sur une table
« ou étaient tenues dans les mains d'un des expérimentateurs. A un
« moment donné, souvent au milieu de la conversation, on entendait un cri
« perçant poussé par Mme L. B., et au même instant le bruit que produisait
« le bracelet en tombant avec force sur le parquet ou sur un meuble.
« Plusieurs fois, nous avons constaté, dans les mêmes circonstances, c'est-à-
« dire les mains du médium étant appuyées sur la table et maintenues par
« la pression des mains d'un assistant, le passage du bracelet d'un bras à
« l'autre. »

« Aussi en opposition avec les lois physiques que ce fait paraisse être —
« ajoute M. Dupouy — puisqu'il laisse supposer que la matière peut
« traverser la matière, j'affirme sa réalité, et d'autres comme moi et pas
« plus que moi sujets aux hallucinations, peuvent l'affirmer. Et quelles que
« soient les conséquences que pourront avoir, à mon égard, les étouffe-
« ments de la critique, je maintiendrai mon affirmation avec toute l'énergie
« d'une conviction imposée par le témoignage de mes sens. »

« D'ailleurs je ne suis pas le seul ayant la prétention de croire à ce que
« j'ai vu, que cela soit ou non « *en harmonie avec nos connaissances*
« *acquises* » : aux noms des savants français, anglais et allemands que j'ai
« cités, aux noms des expérimentateurs de tous les pays qui ont eu le
« courage de croire aussi à ce qu'ils ont vu, j'ajouterai celui d'un savant
« géologue de l'Angleterre qui, après dix ans de recherches et de contrôle
« des phénomènes spirites, les déclara sincères et véritables, tirant de son
« travail la conclusion suivante : « Qui peut déterminer les limites du
« possible, limites que la science et l'observation reculent chaque jour ?
« Examinons, doutons, mais ne soyons pas assez hardis pour nier la
« possibilité de pareilles occurrences. *P. Barkus.* »

« Si maintenant on établit le bilan des faits attribués à la démonomanie
« du moyen âge, si on les rapproche de ceux produits par la psychologie
« expérimentale, on est conduit non seulement à reconnaître entre eux une
« analogie frappante, mais encore à les interpréter par l'hypothèse d'une
« force intelligente, d'une intensité proportionnelle à des états nerveux
« pathologiques »

Et le Dr Dupouy, plus loin, s'exprime ainsi :

« Pourquoi donc se refuser plus longtemps à étudier une *force* reconnue
« par les hommes les plus éminents des nations civilisées et par quelques
« modestes pionniers de France, qui tous ont constaté l'identité des princi-
« paux phénomènes qu'elle peut produire ? »

Enfin, il termine par cette déclaration catégorique :

« Sans vouloir préjuger la question, nous croyons pouvoir affirmer, à
 « notre tour, que cette force a des rapports intimes avec l'âme, l'esprit ou
 « la partie immatérielle de notre être, comme on voudra l'appeler ; qu'elle
 « possède une action sur nos idées aussi bien que sur nos fonctions physi-
 « logiques. Et il est, à mon avis, dans les destinées humaines d'en
 « rechercher l'essence, de l'étudier dans ses phénomènes, dans ses mani-
 « festations, dans tous ses effets sensibles à nos sens et à nos moyens
 « d'investigation. »

« Il est temps que l'orgueil séculaire de la science matérialiste commence
 « à s'incliner et à reconnaître que les forces ne procèdent pas de la matière
 « mais qu'elles en sont indépendantes et qu'elles la soumettent passivement
 « à leurs lois. »

« Partant donc de ce principe que des forces inconnues existent dont
 « nous subissons inconsciemment l'influence, la science doit s'efforcer de
 « les rechercher, de les isoler, de les dominer, s'il est dans son pouvoir de
 « le faire. Au lieu, par conséquent, d'opposer un ignorant scepticisme aux
 « découvertes modernes sur cette force psychique, que nos académies
 « contrôlent les faits acquis et qu'elles s'inspirent, dans leurs travaux
 « futurs, de cette grande pensée de Laplace : « Nous sommes si éloignés de
 « connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action qu'il
 « serait peu philosophique de nier l'existence de phénomènes uniquement
 « parce qu'ils seraient inexplicables dans l'état actuel de nos connais-
 « sances (1). »

« Telles sont les conclusions que nous nous croyons en droit de tirer de
 « notre étude historique sur la démonomanie du moyen âge que nous
 « pouvons résumer ainsi :

« A. Il existe une force psychique intelligente, inhérente à l'humanité se
 « manifestant dans des conditions déterminées, par des phénomènes divers,
 « avec une intensité plus ou moins grande. »

« B. Certains êtres humains appelés médiums, très sensibles à l'action du
 « magnétisme, facilitent la production de ces phénomènes, considérés
 « comme surnaturels dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques,
 « en contradiction apparente avec les lois physiques et physiologiques
 « connues. »

« C. Dans certains états nerveux naturels ou provoqués, cette force peut
 « s'emparer de l'organisme humain et détermine temporairement soit un
 « changement dans sa personnalité, soit une altération dans ses sensations
 « et dans ses facultés intellectuelles et morales. »

(1) Voy. Laplace. *Traité du calcul des probabilités*.

Telles sont les conclusions de la science indépendante, formulées par le Dr Dupouy. On ne peut point dire qu'elles paraissent hostiles à l'explication spirite. On doit reconnaître surtout qu'elles sont empreintes d'un grand bon sens et d'une franchise qui doit les rendre précieuses pour tous ceux qui recherchent la vérité.

IV

Bien différentes sont les conclusions qui reposent sur une étude incomplète des faits. Je vais, aussi brièvement que possible, en donner la preuve.

Dernièrement, je lisais, dans l'*Histoire du Merveilleux*, de M. Louis Figuier (édition de 1861), la réfutation — ou plutôt un *essai* de réfutation — du phénomène spirite. On rencontre, dans cette compilation, les étranges lignes suivantes :

« Si la supercherie n'était pas la véritable explication à donner des mystérieux *toc-toc* que les demoiselles Fox et leurs nombreux émules firent entendre aux croyants de l'Amérique, on pourrait s'en rendre compte, sans faire injure à la bonne foi des intéressés, par cet état de sommeil nerveux qui nous paraît fournir la clef des prodiges de nos médiums. Comme dans cet état physiologique, l'individu n'a aucune conscience des actes qu'il accomplit, rien n'empêche de croire qu'il soit lui-même l'auteur de ces coups mystérieux, et qu'après la séance dans laquelle ce phénomène s'est produit le médium puisse attester en toute sincérité ce phénomène sur ce point. »

Cette phrase n'étant pas bien claire, M. Figuier s'empresse de présenter une autre explication.

« A ceux qui ne seraient point satisfaits de cette conjecture, dit-il, nous pouvons offrir un autre système pour l'explication des *spirits rappings*... D'après M. Schiff, ces bruits, qui ressemblent à de petits coups de marteau sourds et étouffés, et dont les cervaux faibles font honneur à la présence d'êtres surnaturels n'auraient d'autre origine que certains mouvements secrets que quelques individus auraient la faculté de produire par la contraction de l'un des muscles de la jambe. Il est prouvé, par exemple, que le tendon du *muscle long péronier latéral*, frappant contre sa coulisse ou contre la surface osseuse du péroné, peut produire des bruits assez forts pour être entendus à quelque distance. M. Schiff, qui était parvenu à se rendre très habile dans ce curieux exercice, faisait entendre à volonté des bruits successifs et réguliers. »

Les explications de M. Louis Figuier sont absolument enfantines. Si des mouvements et des bruits peuvent être produits par certaines personnes qui, après un apprentissage assez long sans doute, parviennent à tirer de

semblables effets de leur *muscle péronier*, il faut reconnaître que ces bruits, ressemblent à de petits coups de marteau sourds et étouffés, n'ont aucun rapport avec les détonations formidables constatées bien des fois.

M. Louis Figuier lui-même, qui nous fournit souvent des armes pour le combattre, constate, dans cette fameuse *Histoire du Merveilleux*, que les esprits ne se bornent pas toujours à produire des bruits légers et sourds. Voici ce qu'il dit, d'après les récits recueillis par lui : « D'honorables « magistrats américains, distingués par leurs lumières et doués surtout de « ce bon sens pratique, de cette raison expérimentée qui fait la sûreté de « leur *criterium*, ont admis les manifestations des esprits, et devenus prosé- « lytes de la nouvelle doctrine, ils s'en sont rendus tout aussitôt les « enthousiastes apôtres. C'est d'abord M. Simmons, un des hommes les plus « considérés dans sa carrière. Cet honorable magistrat venait de perdre un « fils. Que ne peut la douleur sur le cœur d'un père ! On lui propose d'évo- « quer cet être chéri, qu'il ne voyait plus, hélas ! que dans ses souvenirs. « M. Simmons y consent, les opérations commencent, et le *médium* agissant, « déclare qu'il voit le défunt ; il le dépeint et le fait même parler. Le père, « déjà frappé et du portrait et du langage de l'ombre évoquée, demande « pourtant une preuve de plus. « Qu'il m'écrive, dit-il, et je le reconnaitrai « certainement. Alors on donne un crayon au *médium*. On reçoit ainsi une « lettre touchante, où le père, encore plus attendri qu'étonné, retrouve non « seulement les idées et les sentiments de son fils, mais son écriture même, « ses corrections de style et jusqu'à ses fautes d'orthographe les plus « habituelles. »

Il est évident que M. Louis Figuier, en disant ce qui précède, ne fait que reproduire, très impartialement cette fois, les récits des journaux américains, mais nous devons reconnaître qu'il s'y prend d'une singulière façon pour combattre le spiritisme. C'est ainsi d'ailleurs qu'agiront toujours les gens qu'un parti pris absolu n'influencera pas, lorsqu'ils voudront attaquer la vérité. A certains moments, les faits protesteront avec une telle évidence que l'adversaire sera forcé ou de les passer sous silence ou, s'il est de bonne foi, de leur conserver leur caractère véritable. C'est ce que M. Figuier a fait, dans plusieurs passages de son livre ; si bien qu'au lieu d'éloigner ses lecteurs du spiritisme il les en rapproche, au contraire, car les conclusions qu'il tire de quelques comparaisons puériles, comme celle qui consiste à expliquer les coups frappés par le tronc du *long péronier*, ne sont pas suffisantes pour réduire à néant les grands phénomènes qu'il cite.

Empruntons-lui encore les lignes suivantes :

« Une autre conversion, dit-il, celle de M. John Edmonds, juge à la cour « suprême de New-York et ancien président du Sénat, eut aussi pour point

« de départ un sentiment de tendresse pour une personne morte... Le juge
« Edmonds, qui jusqu'à cette époque avait tourné en ridicule la croyance
« aux esprits, et qui même, à ce qu'on assure, ne croyait guère à la vie
« future, n'est pas seulement aujourd'hui un *médium* de première force,
« mais un prophète, un apôtre, la plus grande et la plus mystique autorité
« de la nouvelle doctrine. Il a publié, avec la collaboration de M. Talimadge,
« gouverneur de l'État de Visconti, et du Dr Dexter, praticien estimé de la
« ville de New-York, un ouvrage qui est considéré comme un monument
« imposant de ce nouvel ordre d'idées. L'effet que ce livre, intitulé
« *Spiritualisme*, a produit en Amérique dans un court espace de temps,
« équivaut déjà à une révolution radicale, accomplie dans les opinions
« religieuses et philosophiques de la partie la plus éclairée de la nation. »

Voilà ce qu'un adversaire du spiritisme écrivait, il y a près de trente ans, et l'on a vu, plus haut, ce que des médecins parisiens, MM. Gibier, Dupouy, Puel, obtiennent, en procédant comme les spirites. Bien d'autres hommes de science, indépendants et sans préjugés matérialistes, font en France, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, comme ceux que je viens de nommer. Tous reconnaissent que les faits sont vrais et ce n'est ni dans les *trucs* ni dans la *suggestion mentale* qu'ils vont chercher l'explication de ces faits. Ils viennent donc lentement mais sûrement à la théorie spirite qui, seule, contient la vérité et avec laquelle — n'en déplaise à la science officielle — on parvient à découvrir la clef du mystère de la force psychique.

ALEXANDRE VINCENT.

UN NOUVEAU PROJET D'ASSISTANCE (*Suite*)

(Voir la *Revue Spirite* du 1^{er} novembre 1888.)

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des choses, ce n'est pas en s'adressant au bureau de bienfaisance que le père indigent pourra se tirer d'affaire. N'ayant pas réussi de ce côté, il s'adressera à l'assistance, dont le nom évoque l'image d'une main toujours tendue. Erreur. Dans le cas présent, l'assistance ne peut rien faire. Elle ne donne pas de secours en argent et ne recueille pas les enfants dont les parents existent. Et, en réfléchissant un peu, on reconnaît que son refus est logique; où irait-on si l'Etat se chargeait d'élever tous les enfants dont les familles sont nécessiteuses? Serait-ce moral? Non ce serait pousser les parents à se désintéresser de leurs enfants et démembrer la famille. On objectera qu'on pourrait recevoir les enfants à titre de dépôt, pendant quelque temps. Il est possible qu'il y ait quelque chose à faire dans ce sens, je le crois, mais ce ne serait jamais qu'une assistance provisoire: il faudrait trouver mieux.

Mais suivons le père de famille dans ses incessantes démarches pour obtenir du secours. Ne pouvant compter sur la Charité publique, il se retournera vers la charité privée. Il ira frapper à la porte de quelque orphelinat ; mais l'orphelinat est entouré lui aussi de conditions restrictives. La première qu'il impose, son nom l'indique, c'est que l'enfant soit orphelin. En admettant qu'il passe sur cette qualité, il se montrera exigeant sur l'âge et le sexe : si l'enfant est trop jeune, il ne le prendra pas ; de plus, les établissements de ce genre, fort nombreux pour les filles, dont le travail est rémunérateur, sont en quantité fort restreinte pour les garçons qui deviennent par suite difficiles à caser. Enfin, la condition la plus draconienne de toutes pour qui n'a pas le sou, c'est qu'il faut payer : car c'est une erreur de croire que les orphelinats reçoivent gratuitement des enfants ; c'est l'exception qui confirme la règle qui veut, qu'à défaut de parents, un protecteur paie pour eux.

Je passe sur les inconvénients de ces établissements, dont un des plus graves est de n'être pas surveillés par l'Etat. Qu'ils soient plus ou moins bien organisés, une chose est certaine, c'est que le malheureux, dénué de toutes ressources, ne peut en profiter. Ils rendent plutôt service aux personnes qui, sans être dans l'indigence, ne sont pas à même de faire en faveur de leurs enfants tous les sacrifices nécessaires et de s'en occuper sérieusement : ce sont en quelque sorte des pensions au rabais.

Quant aux autres établissements patronnés par le Département, la Ville ou l'Assistance, ils se cantonnent également dans des spécialités. L'orphelinat de Gempuis, par exemple, est réservé aux enfants d'un certain âge, forts et bien doués, ce qui est l'exception dans la classe souffrante ; d'ailleurs, il a un nombre limité d'admissions. La Caisse des Pupilles a particulièrement pour but de donner l'instruction à des enfants de 7 à 13 ans. L'œuvre des Moralement Abandonnés, à l'Assistance, a été créée pour le même objet.

D'ailleurs, toutes ces institutions sont généralement destinées, sauf la Caisse des Pupilles, aux enfants de parents indignes ou à ceux qui sont privés de leurs soutiens naturels.

Quelle est donc la dernière ressource qui reste au père de famille ? Il n'y en a, hélas ! qu'une seule : l'abandon.

Ah ! sans doute, c'est un grand progrès que d'avoir créé des asiles pour recevoir ces petits êtres qui étaient exposés jadis sur la voie publique ou sous le porche d'une église, et qui ne pouvaient espérer de salut que dans la pitié des passants. Quelques-uns étaient enlevés par des saltimbanques en quête de sujets pour leur profession ; d'autres étaient recueillis par charité ; mais combien mourraient de froid et de faim ? Saint-Vincent-de-

Paul, l'un des premiers, a déclaré la guerre à cet état de barbarie ; mais notre XIX^e siècle, si fier de ses progrès, ne peut-il faire mieux ?

Recueillir l'enfant délaissé, lui constituer une famille, assurer son éducation physique et morale, lui mettre un état dans les mains, ce sont là évidemment des avantages inappréciables. Ils ne sont tels cependant que si l'enfant a de mauvais parents et si son abandon est le fait de l'indifférence et non du besoin.

Ce n'est pas toujours le vice ou le manque de cœur qui poussent les parents à franchir le seuil de cet asile redoutable : l'hospice ! c'est l'indigence, l'impossibilité de nourrir et de surveiller les enfants ; cette malchance qui atteint les familles nombreuses et les disperse de tous côtés ; c'est encore cet ostracisme stupide qui poursuit la fille-mère, à l'heure où elle a besoin de trouver le plus d'indulgence et d'appui.

Sans doute, il faut pour sauvegarder la vie des enfants que l'abandon soit rendu praticable ; mais c'est à la société à faire tous ses efforts pour éviter qu'on soit obligé d'y avoir recours.

Mais quoi ! au chef de famille qui lutte péniblement pour l'existence de ses enfants, qui ne veut pas s'en séparer, offrirez-vous la même ressource qu'aux parents imprévoyants ou indignes ! Confondrez-vous toujours dans une même réprobation le malheureux et le coupable, le mendiant et le travailleur ? Plus les ~~lois~~ d'un pays sont rigides, plus elles font naître de sacrifices, mais plus aussi elles engendrent de criminels. N'exigeons pas des autres ce que nous ne voudrions pas qu'on exigeât de nous-mêmes. Ne désespérons pas la vertu à force de vouloir l'éprouver. Pénétrons-nous surtout de cette idée que les malheureux enfants conduits à l'hospice, exténués par les privations, meurent pour la plupart ou deviennent des non-valeurs sociales et qu'il en coûterait moins pour les maintenir dans leur famille que pour s'en charger tout à fait.

Donc le service des Enfants Assistés avec ses trois mille enfant qu'il recueille chaque année ne constitue pas un réel moyen d'Assistance, il en prouve surtout le défaut.

Mais il ne suffit pas d'indiquer le mal ; il faut en trouver le remède et voici à cet égard ce que nous proposerions :

Ce serait d'assister *directement* les enfants, tout en les laissant dans leur famille, de manière à éviter toute spéculation de la part de celle-ci.

Trois jalons sont déjà posés pour réaliser ce projet d'assistance. Ce sont la Crèche, la Salle d'Asile et l'Ecole communale. Ces trois institutions se complètent l'une l'autre ; il suffit de savoir en tirer parti.

On peut leur adresser, quant à présent, le même reproche. Créées pour venir en aide aux parents, en les déchargeant du soin de leurs enfants pen-

dant les heures de travail, elles ne remplissent que très imparfaitement ce but.

Cela tient à la rigidité des règlements. On a trop oublié, en effet, que l'ouvrier n'est pas un rentier, qu'il n'a pas la libre disposition de son temps et que ces établissements ne lui sont ouverts qu'à des heures où il ne peut en profiter.

Le moment le plus redoutable pour la sécurité morale et physique de l'enfant est celui qui s'écoule entre l'instant où ses parents le quittent pour aller à leur travail et celui où il peut être admis dans un des asiles dont nous parlons. L'abandon effectif n'a pas souvent d'autres causes. Les parents mis dans l'impossibilité de surveiller leurs enfants, et craignant qu'ils ne tournent mal, préfèrent s'en séparer tout-à-fait. Le vagabondage, le crime, n'ont pas non plus, dans bien des cas, d'autre origine que ce manque de surveillance, que cette oisiveté forcée, que cette camaraderie dangereuse aux heures de liberté.

Il serait donc à souhaiter que les règlements permissent aux parents de mettre leurs enfants en lieu sûr aux heures où ils s'absentent; il serait à désirer aussi que les enfants ne fussent pas privés des bienfaits de l'école, et rejetés sur le pavé, pour une peccadille, quitte à créer pour quelques-uns trop turbulents une section à part.

Rien n'empêcherait de prendre les enfants en garde dans des annexes avant et après les heures d'ouverture et de fermeture de ces écoles ou asiles; de les maintenir pendant les intervalles de classes; de les amuser dans de vastes préaux ou dans des jardins.

C'est beaucoup de donner un abri aux enfants, mais ce n'est pas assez pour les familles indigentes.

Sans doute, le principe qui veut que les parents pourvoient aux besoins des enfants est fort équitable; mais encore faut-il qu'ils le puissent! S'ils peuvent élever un ou deux enfants, il ne leur sera peut-être pas possible d'en élever trois; c'est à l'Etat à assister *directement* ceux qui augmentent d'une manière disproportionnée les charges de famille, en leur fournissant les choses dont ils ont le plus besoin : *la nourriture et le vêtement*.

La mesure que je préconise ne serait pas générale. Elle ne serait appliquée qu'à titre d'assistance et selon la position des parents. Du reste, l'état du veuvage du père ou de la mère, les exigences de leur profession, leur gain journalier, le nombre des enfants, seraient des éléments pour ainsi dire mathématiques, qui permettraient d'apprécier dans quelle mesure ce genre d'assistance devrait être accordé.

Nous savons que les caisses des écoles créées dans plusieurs arrondissements poursuivent un objet identique, mais elles sont paralysées par l'exiguïté de leurs ressources.

Pour que ce mode d'assistance fût généralisé et portât ses fruits, il faudrait qu'une loi le rendit obligatoire. De la sorte, les enfants seraient assistés, sans qu'il fût besoin de les retirer de leur famille et l'on réserverait les internats à ceux-là seuls dont les parents ne pourraient s'occuper.

Je sais que la mission de l'Etat ne serait pas terminée lorsque l'enfant sortirait de l'Ecole et qu'il serait obligé d'assister ce dernier jusqu'à ce qu'il soit à même de subvenir à ses besoins. Mais serait-il si difficile, pour atteindre ce but, de s'entendre avec les Chambres syndicales, et selon les aptitudes manifestées par les enfants, d'en faire une sélection intelligente et de les répartir entre diverses professions ? Le gouvernement a encore ici le devoir d'intervenir et de ne pas céder aux préoccupations égoïstes de certains corps de métier qui refusent de former des apprentis et ferment ainsi d'importants débouchés au travail. Ce système, qui cantonne dans des emplois inférieurs des individus travailleurs et capables, maintient une division arbitraire de classes dans la Société. Je crois d'ailleurs qu'en instituant des Ecoles d'apprentissage, d'accord avec les Chambres syndicales, l'Etat pourrait faciliter l'éducation professionnelle des enfants, sans porter atteinte aux intérêts particuliers dans ce qu'ils ont de légitime.

Il faudrait, enfin, faire une large part aux enfants infirmes.

Il est bien plus considérable qu'on ne pense le nombre de ces pauvres êtres qui sont dénués de tout appui. Sans doute, des institutions de premier ordre ont été fondées en faveur de sourds-muets et d'aveugles, voir même d'idiots ; mais ils ne recueillent qu'un très petit nombre de ces malheureux ; encore, si l'on a songé à eux, c'est qu'il s'agit ici de certaines catégories d'infirmes qui ont toujours eu le don d'exciter la pitié. Mais qu'a-t-on fait pour tous ces enfants qui, sans avoir des infirmités aussi bien caractérisées, n'en sont pas moins dans l'impossibilité d'apprendre ou de travailler ? qui constituent par conséquent pour leurs familles des charges très lourdes et qui, plus que tous autres, auraient besoin d'être placés ?

L'orphelinat qui veut des enfants bien constitués les refuse : l'hôpital qui ne soigne que les maladies aiguës les rejette aussi. Quelle ressource leur reste-t-il ? L'hospice, c'est-à-dire l'abandon.

C'est que la Charité, pas plus que les particuliers, n'aime les non-valeurs. Et nous avons vu bien souvent de ces malheureux que leurs parents ne pouvaient conserver avec eux, être obligés de se faire arrêter pour trouver un asile.

C'est un triste spectacle que cette lutte de la Charité publique et de la Charité privée qui cherchent à se débarrasser à leur détriment mutuel de ces pauvres ; c'en est un bien plus triste encore de les voir toutes deux

repousser de leur sein les malheureux enfants dont elles ne peuvent tirer quelque profit. La Charité ne devrait pas oublier cependant, que plus les individus sont deshérités du sort, plus ils ont droit à son appui et que si elle éprouve souvent à faire le bien beaucoup d'obstacles, son véritable mérite est de les surmonter.

Mais, pour être fidèle à notre système, qui constitue à faire rentrer le plus possible tous les individus sous la loi commune, nous pensons qu'un grand nombre d'enfants actuellement jetés de l'école, pourraient y trouver place si, comme nous l'avons demandé pour les indisciplinés, on créait en leur faveur une section à part, et si l'Etat, qui n'a pas les mêmes intérêts que les particuliers à défendre, cherchait à les employer dans ses ateliers à des travaux proportionnés à leurs forces, en ne plaçant dans des asiles spéciaux que ceux qui seraient dans l'impossibilité absolue de travailler.

Mais sans nous appesantir sur les exceptions, revenons à l'économie générale de notre système.

La grosse objection qu'on peut lui opposer est celle de la dépense. Mais je ferai observer que l'adjonction à l'asile et à l'école d'un abri et d'un réfectoire serait bien moins coûteuse que la construction d'établissements spéciaux pour recueillir les enfants ; que la dépense occasionnée par l'entretien partiel de ces derniers serait bien moins élevée que celle résultant de leur abandon complet ; qu'enfin, il ne faudrait pas reculer devant des sacrifices qui doivent assurer l'avenir du pays.

Nous l'avons dit, l'origine des maux dont souffre notre société est surtout dans la mauvaise éducation de l'enfance. En lui accordant une large assistance, l'Etat ne fait pas seulement une bonne action, mais une bonne affaire. On a calculé que la dépense occasionnée pour la répression était vingt fois plus élevée que celle qui aurait été nécessitée par des mesures préventives. On peut en dire autant de la Prévoyance par rapport à la Charité. L'intérêt d'un pays est d'avoir des hommes valides, susceptibles de travailler et de développer sa prospérité. Si nous voyons tant d'êtres chétifs et malingres, si la population de notre pays est en décroissance, c'est que nous n'avons su faire aucun effort sérieux pour lutter contre cette misère noire qui fait parfois de la stérilité un bienfait.

L'Etat qui a déjà consenti à tant de sacrifices pour l'instruction des enfants n'aurait pas beaucoup à y ajouter pour assurer quelque chose de plus précieux encore : la vie.

Enfin, la société ayant rempli ses devoirs envers l'enfance, pourrait exiger des parents l'accomplissement des leurs. L'Etat, selon la proposition qui en a été faite, aurait le droit de retirer la tutelle aux parents indignes. Il serait aidé dans sa tâche de surveillance par les directeurs d'asile, d'école, par les

pasteurs des différents cultes, les professeurs et toutes les personnes qui par leur caractère devraient être les dépositaires des plaintes des enfants.

Je suis persuadé, je le répète, que ces résultats pourraient être atteints avec des sacrifices relativement peu considérables. On pourrait d'ailleurs se créer, pour un objet si important, des ressources spéciales : je citerai pour mémoire les successions en desheréce et les héritages au huitième degré.

Je crois que ce projet est réalisable. Mon but n'a pas été d'ailleurs ici de donner un plan d'assistance complet, mais de lancer une idée et d'attirer l'attention de nos mandataires sur la nécessité de réorganiser la Charité légale sur de nouvelles bases, en attendant qu'elle puisse être remplacée par la Prévoyance.

T. DALEX.

EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES

Monsieur l'administrateur, 15 *septembre* 1888 : Merci pour votre obligeance, c'est une agréable compensation aux ennuis que j'éprouve dans la commune que j'habite ; elle a à sa tête un maire, marquis despote et arriéré, avec un curé comme il en y a trop, hélas ! largement imbu des maximes de Loyola, dont les yeux et les oreilles pénètrent jusqu'au foyer domestique. D'un bout à l'autre de notre localité, il s'exhale je ne sais quelle senteur de saint-office qui pèse sur les esprits.

Naturellement, le magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, la polarité humaine, ne sont pas en odeur de sainteté, et quoique ayant une bonne position dans le département, et vigoureusement soutenu par ceux qui y ont le plus d'influence, je suis obligé d'être circonspect pour me livrer à mes modestes études.

Je sens horriblement le roussi, et suis mis à l'index comme un hérétique des plus relapses.

Il y a deux ans une fort intéressante et même jolie villageoise, ayant entendu parler de certaines applications de la polarité humaine que j'avais faites, ne voulut pas y croire.

Néanmoins, entraînée par la curiosité, elle désira s'assurer de la vérité, et s'offrit d'elle-même à une expérience ; je la fis asseoir et poser le pied par terre ; puis, sur le petit orteil, j'appliquai l'humble légume qui sert à parfumer notre pot-au-feu, ayant mis le pôle positif de la carotte, puisqu'il faut pour plus de clarté l'appeler par son nom vulgaire, sur le petit doigt du pied qui est positif ; au bout de cinq minutes, le pied fut cloué sur le sol, la jambe était complètement morte ; malgré les incroyables efforts que faisait cette patiente, pour remuer la jambe et détacher son pied, elle ne put y parvenir.

Bien curieux, l'effet gagna la partie supérieure du corps, jusqu'à l'aisselle, et le bras, complètement engourdi, fut presque paralysé : je changeai alors le pôle de la carotte, et en trois minutes, la pauvrete entièrement fut déliivrée ; le pied se détacha comme par enchantement, et la jambe reprit vie.

Je proposai à la sensitive de se soumettre à d'autres expériences, mais elle s'y refusa ; son esprit était frappé ; elle soupçonnait quelque chose de diabolique là-dessous, et la carotte pouvant bien être un engin du démon ! Elle en dit quelques mots au curé, qui naturellement, partagea son sentiment, et la dissuada de remettre les pieds chez moi.

En effet elle n'est plus revenue dans ma maison où je l'employais de temps en temps comme ouvrière.

Le curé, se fondant sur cet incident pour me mettre plus que jamais à l'index, n'a cessé, depuis ce temps, de travailler en dessous, bien en dessous, pour m'empêcher de trouver des sujets et même pour débaucher ceux que j'emploie ! Il fait les choses sans bruit, bien silencieusement, *piano, piano*, mais ses coups n'en sont pas moins bien portés.

En attendant que je sois forcé de suspendre mes expériences, suivant les bruits qui circulent, j'en ai fait de nouvelles dont mon guéridon est le théâtre. Je place, au centre du plateau, un porte-plume dont la monture est en laiton, et le manche en palissandre ; je fais tenir à mes sensitifs les mains au-dessus, à 2 pouces. Le porte-plume, après une attente de deux minutes, se déplace d'un centimètre, puis il reste immobile pendant deux autres minutes, et se déplace encore d'un centimètre pour se remettre au repos durant un certain temps. Tout à coup, il se met en mouvement, et court comme un dératé d'un bout à l'autre du plateau.

J'ai remplacé le porte-plume par une boîte en bois de sapin, ayant 8 centimètres de long, 4 cent. 1/2 de large, et une hauteur de 5 centimètres. Moins agile que le porte-plume il lui faut trois minutes pour se mettre en mouvement, puis elle se déplace de un, de deux, de trois centimètres ; elle ne court pas, par exemple, comme le porte-plume.

Je conclus, de ces deux faits, qu'il est parfaitement vrai que des personnes sont douées, à divers degrés, de la faculté de faire mouvoir à distance, et sans contact, des objets inanimés. Pour moi, au moins, c'est une chose démontrée.

Recevez, Monsieur l'administrateur, avec la nouvelle expression de mes remerciements, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

HORACE PELLETIER.

Remarques de la rédaction : M. H. Pelletier sert la science et trouve le moyen de s'éclairer sur les plus graves problèmes ; il fait des expériences

que tous les chercheurs connaissent depuis l'antiquité la plus reculée, parce qu'elles n'ont jamais cessé d'être.

L'âme étant une parcelle de Dieu, fluide universel intelligent et cette âme ne se pouvant manifester sur la terre qu'à l'aide d'un corps, il est bien naturel qu'à l'état incarné, ou désincarné, elle nous prouve son existence, par des manifestations propres à cet objet.

Il est évident, pour les personnes sensées, que l'Eglise et ses serviteurs ne peuvent nous prouver l'immortalité de l'âme, aussi demandent-ils la foi absolue et sans contrôle; ils travaillent : *Pro domo sua*.

M. H. Pelletier peut dire qu'il n'a pas perdu son temps et sa peine; dédaignant l'ignorant, il poursuit ses belles études et trouvera l'âme éternelle dans les manifestations qu'il recherche, car la vérité est une.

Avec Horace, il doit dire : *Odi profanum vulgus et arceo* : Je déteste le profane vulgaire, sot et plein de préjugés : M. le Marquis, M. le Curé.

LES ÉLÉMENTS D'UNE EXPLICATION RATIONNELLE

Après avoir promené le lecteur à travers l'histoire du merveilleux, après avoir exposé sa thèse avec une clarté admirable et satisfait l'esprit le plus difficile par les scrupules de sa méthode et la rigueur de sa logique; bref, après avoir obligé le lecteur intelligent et sincère à proclamer avec lui l'existence de la suggestion mentale, l'auteur, M. Ochorowicz, développe les éléments d'une explication rationnelle.

Il montre d'abord le caractère métaphysique du « périsprit » des spirites, « substance semi-matérielle unissant l'âme avec le corps » et l'in vraisemblance du « fluide » de la plupart des anciens magnétiseurs, matérialisant la pensée dans une sorte de buée se dégageant du cerveau.

Mais il fait l'apologie de Mesmer qui fut le premier en 1779 à présenter un système acceptable et aussi ingénieux que séduisant.

Mesmer croit que la matière nerveuse en général, et la substance grise du cerveau en particulier peuvent être affectées directement par les vibrations du « fluide universel » division extrême de la matière, remplissant l'univers et transmettant d'un cerveau à l'autre les vibrations de la vie, de même que l'éther transmet les vibrations de la chaleur et de la lumière, de même que l'air transmet celles du son, de même enfin que l'eau transmet celles d'un choc mécanique.

Il voit dans cette propriété, dans ce « sens intérieur » une source de connaissances vagues, le plus souvent inappréciables, surtout chez l'homme, chez qui les impressions des sens et le développement de la réflexion étouffent ces faibles perceptions.

Mais chez les animaux qui ont des sens perfectionnés, cette sensibilité purement cérébrale compense l'imperfection des sens et les remplace dans plusieurs actes de leur vie.

Elle les met en relation avec toute la nature, leur fait deviner les directions de l'espace, pressentir les révolutions terrestres ou atmosphériques, l'utilité ou la nocuité de certains aliments, et en somme forme une sorte d'expérience inconsciente à laquelle on a donné le nom d'*instinct*. Chez l'homme cette faculté ne se développe qu'exceptionnellement dans le sommeil normal et surtout dans le somnambulisme à la suite d'un engourdissement des sens ordinaires et de l'absence des idées conscientes qui habituellement l'étouffent.

Cette conception générale était osée pour une époque qui avait à peine jeté les bases de la science physiologique. Mesmer eut le fort de vouloir lui donner une sanction pratique plus osée encore.

Tout le monde connaît son fameux baquet guérisseur. Il en résulta que le public ne voulut voir en lui qu'un illustre charlatan. M. Ochorowicz trouve la solution du problème dans une manière de voir qui, bien qu'un peu différente, paraît mieux en harmonie avec les nouvelles découvertes sur la transmission de la parole.

Pour lui, la pensée ne rayonne pas à proprement parler comme la lumière et la chaleur : elle ne vibre pas comme telle à travers l'espace, mais, comme toute force rencontrant un obstacle, elle se transforme au contact de l'air en une autre force, en électricité ou en chaleur. Cette électricité et cette chaleur, ayant subi des modifications corrélatives à la pensée, rayonnent alors en tous sens, et lorsqu'elles rencontrent un milieu analogue à leur point de départ, un autre cerveau donc, elles se transforment de nouveau et reproduisent la pensée initiale. Cela se fait en vertu de la *loi de réversibilité* dont le téléphone nous offre un bel exemple.

Dans le *téléphone*, en effet, les vibrations de la parole viennent frapper une plaque de sélénium et modifier le courant électrique dans le circuit duquel elle est interposée. Ce n'est donc pas la parole qui court le long du fil mais l'électricité ayant subi des modifications corrélatives aux vibrations de la parole et qui rencontrant à l'autre extrémité un milieu semblable au point de départ, c'est-à-dire une seconde plaque de sélénium, reproduit cette parole.

L'expérience du *photophone* montre sous un jour aussi coloré qu'éclatant le principe de la transformation et de la modification des forces.

On projette sur l'embouchure d'un téléphone un faisceau lumineux réfléchi par un miroir fin. En parlant dans une autre embouchure fixée derrière le miroir on imprime à celui-ci des vibrations correspondantes qui modifient la réflexion du rayon lumineux ; et c'est dans ces conditions que celui-

ci vient influencer la plaque de sélénium du téléphone. Celui-ci reproduit donc à l'autre extrémité du fil les paroles prononcées derrière le miroir.

Il résulte de cette démonstration que la lumière peut être chargée d'une parole. « Eh bien, s'écrie M. Ochorowicz, faisant allusion aux faits si frappants du magnétisme curatif, pareillement la chaleur de la main peut être chargée d'une bonne santé et d'une bonne intention. On va crier au mysticisme. Tant pis pour ceux qui vont crier. Ils perdront une occasion d'apprendre une vérité superbe! Peu importe qu'elle ait été propagée par une foule ignorante; puisqu'elle est vraie, remercions-en la foule. Oui, comme le *la* d'un piston n'est pas le *la* d'une flûte, et le *la* d'un instrument quelconque n'est pas le *la* d'une corde vocale, d'un homme, d'une femme, d'une individualité enfin; pareillement la chaleur d'une main n'est pas identique à celle d'un cataplasme.

« Qu'on n'invoque pas le thermomètre pour juge. Un thermomètre n'a pas plus de droit à juger une semblable différence qu'un baromètre à juger la pureté de l'atmosphère ou une balance à juger la qualité de deux vins.

« Soyons moins fiers de notre science si nous voulons qu'elle soit plus fière de nous. Si tout était à apprendre à l'école je me demande à quoi servirait la science, qui cherche? »



Je recommande le livre de M. Ochorowicz à tous ceux que tourmente l'amour de la vérité. Il jettera le trouble dans l'âme de plus d'un croyant convaincu; il donnera des convictions aux sceptiques incolores et fortifiera celles de pas mal de libéraux de toutes nuances qui mettent toute la vie leur conduite en contradiction avec leurs principes (?) philosophiques.

Je ne propose d'ailleurs d'y glaner à l'occasion quelque fleur pour en faire goûter le parfum aux lecteurs de la *Gazette*.

J'ai tenu à leur présenter cette actualité brûlante le plus froidement et le plus sérieusement possible.

Il eût été peut-être plus sage cependant d'émailler mon travail de forces réserves prudentes et restrictions malicieuses, car les faits qu'il rapporte heurtent tellement toutes les idées admises qu'il y a presque de la témérité à oser en parler sans rire.

Je ne veux pas d'ailleurs exclure de ce sujet la fantaisie dont il s'accommode si bien; mais je me réserve pour une série d'articles spéciaux.

Les savants auront beau défricher les forêts vierges de l'occultisme et projeter la lumière dans leur sein ténébreux, elles n'en resteront pas moins le domaine chéri des artistes et des poètes.

Charleroi (Belgique) :

Dr KARL SIEBEL.

Note de la rédaction : Un bon point au Dr Karl Siebel, plusieurs autres au Dr Ochorowich ; ce sont des étudiants trop pressés de se faire connaître, et auxquels le dur métier de docteur ne donne pas de vacances ; le manque de temps leur fait formuler des théories fantaisistes, auxquelles il ne manque qu'une chose essentielle, l'investigation suivie ; les magnétiseurs et les sprites qui, depuis 30 ans suivent studieusement la phénoménalité, ont certes, en les lisant, un sourire indulgent pour tant d'aplomb et d'illusions généreuses.

En somme, ces messieurs éclairent les ignorants, les obligent à penser, à marcher, ce qui doit être noté. Nous eussions plus longuement critiqué les articles du Dr Karl Siebel. Une réponse de M. le Dr Metzger, notre ami, y suffit amplement, la voici :

LA DOUBLE VUE DES SOMNAMBULES

La double vue des somnambules ! Tel est le titre de deux articles publiés dans la *Revue* des 1^{er} et 15 septembre, sous la signature du Dr Karl Siebel.

Notre docteur, introduit sans trop de difficultés auprès de la devineresse — « somnambule extra-lucide » — assiste « au défilé de la procession consultante. »

Toutefois, *il n'avait pas besoin de voir pour savoir*, car, dès en entrant chez la pythonisse, sa conclusion était prête. Il dit en effet : « *Bien que je sache à quoi m'en tenir sur toute éventualité*, ma curiosité n'en est pas moins vivement excitée. »

Combien nous l'aimions mieux, quand, parlant des « seuls vrais amis de la lumière », de « ceux qui recherchent et aiment la vérité pour elle-même », il disait : « Ceux-là étudient, observent, analysent, critiquent, supputent ; ils ont la sagesse de réserver leur jugement tant qu'ils ne sont pas satisfaits. »

Donc, notre docteur *sait*. Il n'en consent pas moins à tenter une expérience. Puis, cette expérience corroborant son *savoir aprioristique*, voici à quoi, suivant lui, se réduisent toutes les merveilles du somnambulisme :

« Consulter une somnambule, c'est tout simplement se consulter soi-même en se servant de l'organe de celle-ci pour se répondre.

« Son cerveau est le miroir plus ou moins fidèle du vôtre, ses paroles sont l'écho de votre propre pensée. » (*Revue spirite*, p. 570).

Ainsi le somnambule voit tout simplement ce qui est inscrit dans le cerveau de celui qui vient faire appel à ses lumières : il n'est n'y plus ni moins qu'un *lecteur de pensée*.

Et c'est après une seule expérience, que dis-je après, c'est avant toute

expérience que M. Karl Siebel élabore sa théorie ! Ne lui faites pas remarquer qu'il existe des milliers de faits qui contredisent sa manière de voir. Que lui importe ! Lui seul, avec ou sans son unique expérience, et c'est assez.

Il est bien regrettable, vraiment, qu'il ait réveillé la somnambule juste au moment où elle était en train de dauber sur les médecins. Peut-être lui aurait-elle appris plus d'une vérité salutaire, entre autres celle-ci : qu'à conclure trop hâtivement, on risque de se tromper.

Mais M. Siebel, comme s'il s'agissait de gagner les autres de vitesse, était impatient d'apprendre au monde une nouvelle que celui-ci n'ignorait plus depuis longtemps. Il n'a pas su résister à la tentation de tirer d'un fait particulier une conclusion générale : défaut assez fréquent parmi les savants de nos jours.

Il ne s'agit pas, cependant, de discuter, d'opposer théorie à théorie. Des faits, des faits : voilà les arguments à l'aide desquels il faut combattre les étonnants savants qui, d'un coup de leur plume tranchent les questions les plus compliquées.

En voici un que rapporte le Dr Rostan dans l'article : Magnétisme, du Dictionnaire de médecine en vingt et un volumes : L'expérience se fait en présence de M. Ferrus. « Je pris ma montre, que je plaçai à trois ou quatre pouces derrière l'occiput. Je demandai à la somnambule si elle voyait quelque chose. — Certainement, je vois quelque chose qui brille ; ça me fait mal. Sa physionomie exprimait la douleur ; la nôtre devait exprimer l'étonnement. Nous nous regardâmes, et M. Ferrus, rompant le silence, me dit que, puisqu'elle voyait quelque chose briller, elle dirait sans doute ce que c'était. — Qu'est-ce que vous voyez briller ? — Oh ! je ne sais pas, je ne puis vous le dire. — Regardez bien. — Attendez... ça me fatigue... attendez... c'est une montre. Nouveau sujet de surprise. — Mais si elle voit que c'est une montre, dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure qu'il est. — Pourriez-vous dire l'heure qu'il est ? — Oh ! non, c'est trop difficile. — Faites attention, cherchez bien. — Attendez... je vais tâcher... je dirai peut-être bien l'heure, mais je ne pourrai jamais voir les minutes. Et après avoir cherché avec la plus grande attention : — Il est huit heures moins dix minutes. Ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même, et il la répéta avec le même succès. *Il me fit tourner plusieurs fois les aiguilles de sa montre, nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée, elle ne se trompa point.* »

Autre fait : Le Dr Gregory, d'Edimbourg, rapporte qu'une somnambule qui donnait de fréquentes séances, lisait couramment les devises imprimées enfermées dans des coquilles de noix collées ensemble. Pour bien s'assurer

qu'il ne s'agissait pas là d'une transmission ou lecture de pensée, on en achetait un certain nombre à la fois, qu'on jetait pêle-mêle dans un sac d'où la somnambule les tirait l'une après l'autre, les lisant à mesure. Aussitôt que l'une des devises était ainsi lue, on brisait la noix qui la contenait, afin de voir si la somnambule ne s'était pas trompée. Et il se trouva que *toujours elle voyait bien.*

William Crookes rapporte, de son côté, qu'étant un jour assis près d'une table sur laquelle était posé un journal, il mit son doigt sur le dit journal, sans regarder; et que la somnambule qu'il avait interrogée au sujet du mot que son doigt couvrait, n'avait pas hésité à le lui dire, bien qu'elle fût dans l'impossibilité de le voir de ses yeux.

Ce n'est pas tout. Dans son rapport à l'Académie de médecine, M. le Dr Husson parle d'attaques d'épilepsie annoncées des semaines, des mois à l'avance, attaques qui n'ont pas manqué de se produire au jour, à l'heure, à la minute indiqués.

Les faits que nous venons de citer ne sont, pour ainsi dire, que la menue monnaie des phénomènes vraiment extraordinaires et saisissants dont tous les magnétiseurs ont été plus ou moins témoins avec quelques-uns de leurs sujets. Qu'on relise les ouvrages des Deleuze, des Du Potet, des Charpignon, des Lafontaine, etc., et l'on sera confondu que certains médecins et certains savants — qui ont à peine, en passant, daigné jeter un coup d'œil distrait sur cette question — puissent, aujourd'hui encore, soit nier le somnambulisme, soit le réduire à une *simple lecture de pensée.*

Nous n'insisterons pas davantage en ce moment. Il nous suffit d'avoir montré par quelques faits très ordinaires, très vulgaires, auxquels bien évidemment la *théorie somnambulique* de M. Karl Siebel n'est pas applicable, que ladite théorie est tout ensemble *insuffisante et erronée.* D. METZGER.

Le journal « LES LOISIRS DE MARS » (« Dossouguy-Marsa »), entre dans sa seconde année d'existence. Il ouvre ses colonnes aux productions scientifiques, littéraires, artistiques et musicales de messieurs les officiers exclusivement; les sujets de composition sont volontaires. Le journal s'édite aux propres frais du rédacteur et paraît par livraisons détachées.

Le rédacteur-éditeur, lieutenant-colonel d'Ewdokimoff, espère que messieurs les officiers des armées étrangères, par principe de confraternité militaire, ne leur refuseront pas leur concours en qualité de collaborateurs ou correspondants, ce qui donnera au journal un caractère militaire-international. Les matériaux sont reçus en toute langue.

La critique : « Liter. Beiblatt zum Milit.-Wochenbl. » 1888, n° 4; « Militair Blad » (Hollande) 1888, n° 9; « Memorial de ingenier. del ejerc. », n° 9; « Deuts. Heeres-Zeit. » 1888, n° 61; « El Eco Militar » (Cuba), 1888, n° 53; c. t. c.

Il sera fait une annonce ou un compte-rendu dans le journal de toute œuvre militaire dont on adressera deux exemplaires.

Bureau du journal « Les loisirs de Mars », Saratof, Russie.

PHÉNOMÈNES PSYCHO-PHYSIOLOGIQUES

Hippocrate recommandait à ses disciples de ne jamais rejeter sans examen, les faits signalés par le peuple, qui pouvaient être utiles au progrès de la science : *non negligendum a plebeis discere*.... C'est en s'inspirant de cette maxime trop oubliée de nos jours, que le célèbre aliéniste italien Lombroso vient d'accepter la proposition du professeur *Ercote Chiaja*, de Naples, que lui présentera devant quatre témoins choisis de part et d'autre, à l'effet de signer le procès-verbal de la séance, une femme du peuple atteinte d'une maladie nerveuse dont les plus curieux phénomènes étaient la conséquence :

Les bras et les jambes liés et attachés sur un siège, elle attire à elle, table, chaises et autres objets mobiliers ; elle s'élève en l'air et s'y maintient comme jadis y était maintenu (au moyen de puissants aimants) le cercueil de Mahomet ; elle devient donc à volonté plus légère que l'air. Des lueurs de la couleur de celles que voyaient sortir de l'aimant dans l'obscurité les sensitifs de Reichembach, jaillissent de son corps et l'enveloppent. Il lui suffit d'étendre la main vers des cartes blanches qu'on lui présente pour que ces cartes se couvrent de chiffres, de nombres, de signatures ou même de prose. Si l'on place dans un coin de la chambre une couche d'argile molle, on peut y voir, l'instant d'après, l'empreinte d'un visage admirable de précision duquel on peut tirer un masque en plâtre. Elle fait résonner des instruments de musique invisibles. Elle s'allonge de 10 à 15 centimètres et, comme Protée, peut modifier ses traits. Les bras et les jambes étant liés on voit apparaître de nouveaux bras et de nouvelles jambes pour les remplacer ; c'est un nouvel exemple de la possibilité du dédoublement dont Saint-Ambroise donna la preuve en disant la messe à Milan, au même instant qu'à Tours il faisait l'absoute aux obsèques de Saint-Martin. Des personnages vêtus de draperies se présentent et disparaissent comme des fantômes. J'ai oublié de dire que les nouveaux bras et les nouvelles jambes, selon leurs attributions, donnent des coups de pieds, des coups de poings, enlèvent montres, bijoux, porte-monnaie, avec une gracieuse familiarité. Voilà un fameux sujet d'étude pour nos physiologistes. Sans doute que, à l'exemple des animaux hibernants ou des Fakirs de l'Inde, cette névropathe pourrait se faire enterrer pendant 6 à 8 mois ou même s'ouvrir le ventre avec un couteau et après avoir fait sortir et rentrer les intestins, refermer avec la main les lèvres de la plaie, séance tenante, et sans qu'il en résulte de blessure apparente.

Tanner est en train d'étudier sur lui-même le sommeil prolongé, hibernant ; mais je crois remplir un devoir d'humanité, en rapportant ici ce qu'un Lama

me confia un jour à Bombay à propos de la formidable opération qui consiste à s'ouvrir le ventre et c'est dans la pensée d'être utile aux chirurgiens qui pratiquent la kélotomie, nommée aussi cure « radicale » de la hernie étranglée, sans doute parce qu'elle supprime à la fois la maladie et le malade :

« Ce n'est pas plus étrange, me dit ce derviche, qui, à l'occasion et pour distraire la société, se passait un poignard à travers les joues ou une épée au travers du corps, ce n'est pas plus drôle, dit-il, que les phénomènes observés à Paris au siècle dernier, chez les convulsionnaires de Saint-Médard. Lavoisier vous a démontré « qu'il n'y a pas de contact absolu. » Or, dans l'état ordinaire, ce qui pénètre profondément dans l'organisme glisse sur le patient. Dans l'état particulier où il s'est mis et, le plus souvent, le sang ne coule même pas, car les vaisseaux sont fermés par une contraction spasmodique : le couteau, l'épée, entrent alors dans les chairs et les désagrège sans les blesser ainsi qu'ils traverseraient une vague. L'obstacle enlevé, les parties disjointes se rejoignent comme si elles obéissaient à la même loi que les liquides, tant est puissant dans ces circonstances le courant nerveux qui traverse l'organisme. Leur séparation ayant eu lieu sans blessure, la guérison se fait sans suppuration et s'opère par le seul fait du rapprochement. »

En terminant, je ferai observer que le sujet du professeur Ercole Chiaïa a eu de nombreux prédécesseurs, mais on ne s'arrête guère à ces phénomènes que l'état actuel de nos connaissances ne permet pas d'expliquer. C'est ainsi qu'il y a quelque trente ans, une fille, domestique chez un sieur Cotte, demeurant rue des Feuillantines, annonçait quinze jours d'avance le moment précis de ses crises et qu'on pût inviter à y assister, le Dr Récamier, Lamartine et d'autres célébrités. La malade s'élevait verticalement en l'air sans appui et redescendait en alternant ces exercices ; c'est le problème de l'aérostation dont nous possédons tous les éléments en notre propre organisme. Le Dr J. d'ailleurs peu partisan des progrès dans la science médicale, par suite sans enthousiasme, m'a raconté ce fait dont il a été témoin. Il me dit aussi qu'il avait assisté à une élévation horizontale du même genre et vers le même temps, au village de la Vicomté, près de Dinan. Il fut appelé à constater le phénomène par l'abbé Lebourg, vicaire de cette paroisse, qui émettait quelques doutes sur la nature miraculeuse de ce prodige, car la patiente n'était pas d'une dévotion exagérée.

Nos médecins des hôpitaux ont de nombreux sujets qu'une simple suggestion disposerait à produire de tels phénomènes et qui pourraient leur en indiquer le *modus faciendi*. Ce n'est peut-être pas plus difficile à exécuter que tant d'autres actes de notre volonté encore insuffisamment expliqués

par la science. N'avons-nous pas vu les paysans de l'Aveyron, entre autres, après avoir étendu un homme par terre, l'élever entre quatre et le soutenir en l'air bien qu'ils ne l'effleurent qu'à peine de l'index. Ils préparent rapidement, mais par degrés, l'acte psychique d'où dépend la réussite de l'opération, en s'imposant une suggestion : cet homme est mort, disent-ils ; il est desséché, léger comme une plume ; enlevons-le. Le poids du sujet, la force des opérateurs n'y sont pour rien ; comme en toute œuvre magnétique, la foi et la volonté seules sont indispensables. N'avons-nous pas vu les magnétiseurs précipiter, sans contact, un somnambule par terre et le relever de même. Il est évident que nous possédons la propriété de nous élever dans les airs et sans aller chercher des exemples chez des médiums tels que Simon, J. C. Apollonius de Tyane, etc., qui marchaient à volonté sur les eaux ou dessous, toutes les personnes qui ont habité la campagne ont vu les paysans, pour s'amuser, saisir une couleuvre par la queue, la faire tournoyer et la lancer au milieu d'un large étang, d'où elle sort majestueusement en s'élevant à une hauteur prodigieuse. Les animaux savent, mieux que nous, se servir de leurs facultés instinctives, bien que, à d'autres points de vue, ils semblent nous être inférieurs.

Souvent des somnambules font des sauts de plus de 4 mètres, s'élèvent le long de murs sans aspérités sur le faite des maisons. L'ouvrage de Crookes, le grand savant anglais, sur les phénomènes psychiques, mentionne presque tous les faits qui précèdent ; le professeur Ercole Chiafa a donc les plus grandes chances d'échapper à la clause qui le rend, d'office, si les phénomènes proposés à l'examen du Dr Lombroso, venaient à faire défaut, le client du célèbre aliéniste comme halluciné.

Nota : Lorsqu'un phénomène est signalé, pour en étudier le caractère, les véritables scientifiques se mettent dans les conditions voulues, pour obtenir ce phénomène, c'est la règle. Or, M. Lombroso n'accepte la proposition de M. Ercole Chiafa qu'en voulant imposer ses conditions à lui. Cela est aussi absurde que la résistance des académies de médecine à l'adoption du magnétisme, qu'elles ont anathématisé pendant un siècle, parce qu'il devait se plier à leurs exigences anti-scientifiques. Actuellement, la science médicale gravite autour de cette base féconde, jadis tant méprisée. Le spiritisme s'imposera de même.

UNE PROPOSITION

Chers Messieurs et F. E. S. — Pour faire suite à la liste des personnes remarquables convaincues de la réalité des phénomènes spirites, mentionnées dans la *Revue* du 1^{er} novembre, ne pourrait-on pas faire suivre une liste des personnes qui n'ont acquis aucune notoriété connue, mais qui néanmoins sont entièrement dévouées à la cause, et qui pourraient être au service de tous leurs frères en croyance dans l'univers, soit à titre de correspondants soit à titre de compagnons pour la recherche de la vérité et des phénomènes psychologiques ?

Ces mêmes personnes pourraient servir d'indicateurs dans les localités où il n'existe pas de sociétés d'études psychologiques ; et par conséquent mettre leurs frères en croyance en rapport avec des personnes dévouées à la cause ainsi qu'avec des médiums.

Espérant que vous trouverez mon idée acceptable quant au but que vous vous êtes proposé, veuillez accepter mon adhésion. CH. DUBOULOZ (à Genève).

NOTA : L'idée est excellente. Nos frères en spiritisme, de chaque pays, doivent tendre à la rendre pratique ; nous attendons leurs déclarations pour y faire droit.

AVIS AUX POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Monsieur : Dans notre séance de mercredi, 17 courant, nous avons obtenu un fait qui est fréquent, et ne mérite pas moins d'être signalé, ne serait-ce que pour provoquer de la part des anti-spirites qui lisent la *Revue*, une explication logique et rationnelle. A moins, toutefois, qu'ils ne répondent par quelque fumisterie semblable à celle que vous avez relevée fort à propos dans le numéro du 15 courant.

Voici le fait : Un Esprit s'est présenté par le médium à incarnation ; il prétendait être *Louis L.* Après nous avoir remercié pour nos bons souvenirs aux décédés, il nous pria de vouloir bien continuer ces souvenirs à son ami *Alexis C.*, décédé à Vincennes, chez son père, le dimanche, 14 septembre, à 5 heures du matin.

Nous étions d'autant plus étonnés, qu'ayant vu *Alexis C.*, quelques jours auparavant, rien ne faisait pressentir une fin si prochaine.

Pour contrôler cette triste nouvelle nous fumes aux informations, elles la confirmèrent de point en point ; c'était en effet, à Vincennes, chez son père, auquel il avait été rendre visite, que cet ami était décédé, le dimanche, 14 septembre, à 5 heures du matin.

Ce fait, entre mille autres, donne un démenti à nos adversaires lorsqu'ils prétendent que le spiritisme ne nous apprend rien. De plus, ce fait, circonstance aggravante, expose l'esprit à une amende pour avoir frustré le fisc.

L'administration des postes le poursuivra-t-elle ?

H. POUJAIN.

APPEL DES SPIRITES DE SERAING

Messieurs et chers F. E. S. — 21 octobre 1888. Permettez-nous d'avoir recours à la publicité de votre *Revue*, pour faire appel au dévouement généreux de vos lecteurs, en faveur d'une œuvre de propagande spirite que nous nous proposons d'entreprendre : *La Société spiritualiste de Seraing* (Belgique), voulant utiliser au mieux des intérêts de la doctrine les fonds dont elle dispose, a résolu de constituer une société civile pour la construction d'un local destiné aux réunions de la Société, aux conférences ou instructions publiques et à l'établissement d'une bibliothèque spirite et populaire, mais, pour réaliser cet utile projet, il lui manque 2.000 francs qu'elle demande à emprunter par action de 10 francs, sans intérêts, et remboursables en cinq années, par tirage annuel de 40 actions.

Les adhésions seront reçues au siège de la Société, rue Veequis, 1, à Seraing, chez les secrétaires et trésoriers, ou au bureau de la *Revue*, jusqu'au 31 décembre prochain; le versement des souscriptions aura lieu après constitution définitive de la Société civile par acte notarié.

Veuillez agréer, Messieurs, avec nos meilleures salutations, nos remerciements anticipés.

Le secrétaire : JULES GAYÉ.

Le président : O.-C. HOUART.

JOURNAL D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

ET DE SPIRITUALISME EXPÉRIMENTAL

N° 1. Medium Mad. V D. W. Guide des séances : Benida. *Écriture directe*.

Dans notre bon pays paraît une fois par semaine, le journal *Op de grenzen van twee werelden. Sur les frontières des deux mondes*, directrice, Mme E. Van Calcar, bien connue de votre administrateur.

Cette dame n'enseigne pas le spiritisme selon la doctrine dite d'Allan Kardec (elle nie absolument la réincarnation), et me paraissait pourtant une bonne spirite jusqu'au moment où elle a recommandé à ses lecteurs, il y a un mois, de refuser, dans les séances spirites, tout entretien avec les esprits malheureux qui désirent se manifester; elle engage les assistants, de la manière la plus chaleureuse, à repousser, si non chasser, les esprits qui espèrent trouver chez les incarnés un soulagement à leurs peines, et quelque consolation dans leur état déplorable.

La lecture de cet article, dédié à *une chère amie*, m'a fait beaucoup de peine, m'a excité à dire la vérité; à remplir mon devoir comme spirite, en publiant mes opinions contraires à la doctrine fatale que Mme V. C. a présenté aux spirites Hollandais.

Pour réussir, autant que possible, j'avais pris la résolution de réunir mes

pensées dans une brochure dont le contenu était adressé à la dite Mme V. C.

Ce manuscrit, prêt à être imprimé, était sur mon bureau toujours fermé pendant mon absence à l'aide d'une serrure dont moi seul garde la clé.

En relisant mon manuscrit, j'ai trouvé, entre les feuillets écrits, une feuille blanche que je n'avais pas employée, sur laquelle la communication suivante était écrite par les esprits, sans l'intermédiaire de mon médium :

« Nous vous remercions pour votre protection. »

Remercions.

Au bas de ces mots intéressants, qui caractérisent, si clairement, la sympathie des esprits malheureux pour la part que je prends à leur position pleine d'intérêt, j'écrivis :

Mes bons Esprits ! Je vous prie de me répondre affirmativement encore : Votre reconnaissance à mon égard, est-elle née du contenu de ma brochure ? Serez vous heureux de sa publication ?

La réponse ne se fit point attendre : deux jours après, dans une séance, à laquelle j'avais convié deux amis intimes, l'un des esprits se manifestait, en écrivant cette fois à l'aide de mon médium les mots suivants :

Nous vous remercions pour votre protection, mais nous vous recommandons de reculer un peu l'époque de l'impression de votre brochure.

L'écriture de cette réponse était identique à celle dont j'ai parlé plus haut.

Le Haye, 5 novembre 1888.

BENIDA.

Nota : Nous connaissons Mme Van Calcar, femme de mérite, écrivain distingué ; pour bien juger des théories quelle présente à ses lecteurs, faudrait-il au moins que nous les ayons lues et commentées dans leur exposé ; nous attendons cette communication de Mme Van Calcar dont nous connaissons l'obligeance, et aussi les partis-pris.

NÉCROLOGIE : Notre frère, *M. Pacorret François*, est décédé à St-Ombre (Savoie), le 14 avril dernier ; c'était un homme convaincu, juste et charitable, un bon spirite qui mettait en accord les actes avec la philosophie : une bonne pensée à cet ancien et fidèle serviteur de la cause, et pour sa famille, notre sympathie.

Vient de paraître une nouvelle revue philosophique indépendante, *Hypnotisme, Théosophie, Franc-Maçonnerie, Sciences occultes*, 58, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. — 10 fr. par an. — Le n° 1 fr. — Vœux sincères pour cette nouvelle publication.

Le Gérant : H. JOLY.

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 23

1^{er} DÉCEMBRE 1888.

AVIS : Toutes les correspondances, demandes de librairie, et d'abonnements à la Revue spirite, doivent être adressées à M. P. G. Leymarie, 1, RUE CHABANAIS. Pour faciliter nos écritures, s'abonner pour 1889, avant fin décembre 1888.

La librairie n'est plus 5, rue des Petits-Champs, mais 1, rue Chabanais, NOTRE NOUVEAU DOMICILE.

Le 7 décembre, séance spirite, à 8 heures 1/2 très précises, 1, rue Chabanais; pour être reçu, il faut avoir une invitation spéciale, ou bien être abonné à la Revue spirite. Autre séance spirite le 21 décembre prochain.

CRITIQUE DE L'APOLOGIE DU CATHOLICISME (Suite)

NOUVELLE ÉDITION.

Par AUGUSTE NICOLAS, ancien magistrat de Bordeaux (1853).

Voir la *Revue Spirite* du 1^{er} octobre 1888.

ORIENTALISME.

Amy... M. Nicolas affirme ses assertions et son argumentation avec la plus grande assurance; cela provient de ce qu'à l'époque où il a publié son apologie, tout semblait sourire au catholicisme: en 1848, le clergé avait béni les arbres de la liberté, des prêtres étaient nommés députés, Napoléon III venait de rétablir la papauté à Rome, et il s'appuyait ouvertement sur le clergé; partout les idées d'indépendance de liberté étaient comprimées.

Depuis lors les choses ont bien changé: le spiritisme est venu affaiblir la foi catholique, la papauté a perdu l'appui de la France et se trouve dans une position précaire, enfin de récentes études faites en Orient sur les idées de liberté et de réforme sont à l'ordre du jour, et certaines anciennes religions ne paraissent pas favorables au catholicisme qui en ce moment subit une forte crise. On le dirait puni des cruelles persécutions qu'il a exercées contre ses adversaires qui étaient dans leurs droits. D'après M. Wahu, à une époque très ancienne qu'on ne peut pas préciser, un peuple, qui paraît avoir été le premier civilisé de la Terre s'était, dit-on, formé dans la Bactriane et la Sogdiane; il se donna le nom d'Aryas qui signifiait les *vertueux* et les *excellents*; les Aryas paraissent avoir été les conquérants et les civilisateurs du monde primitif. Leur première conquête fut celle du Pendjab (haut Indus); ensuite ils s'emparèrent de toute l'Inde, d'où ils expulsèrent la race jaune

qui fut rejetée vers l'est de l'Asie. Une deuxième branche d'Aryas passant par l'ouest de l'Asie occupa la Perse, la Grèce, le midi de l'Europe et l'Égypte. Une troisième branche se dirigeant vers le nord occupa la Russie et le nord de l'Europe. Les Aryas paraissent être les ancêtres de la race blanche ou Caucasienne, ce que confirme l'analogie des langues.

Quant aux Sémites, on n'a sur leur origine pas d'autres documents que la Bible ; race blanche-brune et peuple pasteur, ils paraissent originaires de l'Assyrie ; de leur souche proviennent les Arabes, les Hébreux, les Phéniciens, les Chaldéens et les Syriens ; partout et toujours ils ont fini par être dominés par les descendants des Aryas ; leur infériorité intellectuelle par rapport à ceux-ci semble provenir de l'ossification précoce et de la dureté de leur crâne qui ne se prête pas au développement du cerveau, passé l'âge de 15 ans.

Les plus anciens descendants connus des Aryas furent les Indous, les Perses, les Egyptiens et plus tard les Grecs. La religion primitive des Aryas était patriarcale, c'était un spiritualisme élevé ; d'abord monothéistes, ils devinrent ensuite polythéistes, lorsque de puissantes castes sacerdotales remplacèrent le culte patriarcal, et le modifièrent à leur convenance pour l'adapter au caractère des divers peuples qu'ils voulaient asservir ; de tous temps les théocraties ont gardé pour elles les lumières, ne cherchant pas à éclairer les populations.

Nous parlerons principalement de la religion des Indous, parce qu'elle est la plus ancienne et la plus connue de la caste des prêtres Brahmanes, et de tous leurs livres qui existent encore et sont savamment étudiés par de nombreux orientalistes. D'après M. Jacolliot, l'histoire de l'Inde paraît présenter plusieurs phases : l'époque patriarcale et monothéiste (Trimourti) ; celle de l'union des Brahmanes avec les rois, où le polythéisme devient la religion du peuple.

Les découvertes sur l'ancienne religion indoue rencontrent deux oppositions distinctes : la première de la part des transformistes qui ne veulent pas admettre que, dans un passé si éloigné, les Indous aient agité avec connaissance de cause les plus hautes questions de métaphysique et de morale religieuse, ce qui froisse leur système de perlectilisme fatal et machinal ; la deuxième provient des chrétiens fanatiques qui soutiennent qu'avant Moïse et J.-C., le monde était plongé dans les ténèbres religieuses, et qui voient certaines assertions du christianisme infirmées par les découvertes des orientalistes.

Lorsque les Brahmanes furent devenus une puissante caste, ils s'emparèrent de tout le culte, conservèrent pour eux le monothéisme et leur spiritualisme élevé, et léguèrent au peuple une religion grossière pleine de symboles.